



Aigle

COMMUNE D'AIGLE

Demande d'une aide communale : Animation du 3^{ème} âge

Demande N° 2012 / ____

Reçue :

Traitée :

Décision rendue le :

Les personnes domiciliées à Aigle peuvent solliciter une aide au financement d'une animation lorsque cette dernière est proposée et/ou organisée par la Commune ou par un partenaire reconnu. L'aide est accordée sur décision municipale, sur préavis de l'AAS. La demande doit être déposée au minimum 1 mois avant la date de l'animation au moyen du formulaire ci-dessous.

Bénéficiaires : Personne touchant une rente AVS (Femme 64 ans – Homme 65 ans)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° tél. _____

Etat-civil: célibataire marié(e) divorcée /veuf/veuve séparé(e) depuis le _____

Votre conjoint(e) est-il également intéressé(e) par cette animation : OUI NON

Adresse : _____

Montant des rentes perçues chaque mois y compris rente(s) étrangère(s) : Fr. _____

Date(s) de l'animation : _____

Type de l'animation : _____

Organisateur(s) : _____

Montant de la demande à ma charge : Fr. _____ (merci de joindre le programme détaillé de l'animation)

N° de votre compte bancaire ou postal (iban) _____

Date : _____ Signature : _____

Préavis de l'AAS :

Décision municipale du _____ : accordé refusé